



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Expansion industrielle  
régionale

Regional Industrial  
Expansion

---

# Document de consultation sur la petite et moyenne entreprise

---



---

Février 1985

Canada 

Pour être rentable, la petite entreprise doit être concurrentielle, dotée d'installations modernes et soucieuse de sa productivité. Elle doit être en mesure d'innover, d'offrir des produits de qualité, faciles à commercialiser tant au Canada qu'à l'étranger. Mais pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'améliorer la situation économique et d'aplanir les obstacles que rencontre la petite entreprise.

Monsieur André Bissonnette  
25<sup>e</sup> Congrès annuel de  
l'Association des commissaires  
industriels du Québec  
Trois-Rivières (Québec)

le 2 octobre 1984

Février 1985

Ce document s'inscrit dans le processus de consultation annoncé dans l'Exposé économique et financier présenté à la Chambre des communes le 8 novembre 1984.

Le gouvernement reconnaît le rôle important du secteur privé et les responsabilités économiques des gouvernements provinciaux. Notre objectif est de promouvoir la croissance économique, de concert avec le secteur privé et les provinces.

Pour favoriser la croissance dans le secteur privé, les Canadiens et Canadiennes doivent s'engager dans la voie du changement et créer un nouveau climat d'affaires qui favorise l'esprit d'entreprise et facilite l'adaptation aux conditions changeantes du marché. Dans certains cas, ceci signifiera moins de réglementation et d'intervention de la part du gouvernement. Dans d'autres cas, il faudra réorienter ou intensifier les activités gouvernementales qui favorisent la croissance et l'adaptation.

La consultation compte parmi les éléments importants du mandat de changement confié au présent gouvernement. Des consultations seront menées sur un large éventail de questions sociales et économiques et elles seront axées sur trois grands thèmes : les problèmes et questions qui confrontent l'économie canadienne, les orientations à prendre pour remédier à la situation et les choix qui s'offrent aux gouvernements et au secteur privé. Le principe directeur sous-jacent à la consultation est la responsabilité financière des gouvernements : si nous faisons plus dans certains secteurs, nous devons faire moins ailleurs. Ceci est, selon nous, indissociable d'une stratégie pour un renouveau économique. Les consultations devraient grandement contribuer à la détermination, à l'identification et à la mise en application de mesures appropriées afin de restaurer la responsabilité financière, la souplesse et la crédibilité.

En vue d'atteindre cet objectif, nous mènerons une consultation exhaustive avec la petite entreprise, en utilisant le présent document comme point de départ. Nous visons un ensemble de sujets touchant la petite entreprise afin que la discussion serve de guide à tous les paliers de gouvernement dans la formulation de leurs politiques et programmes.

Le temps presse. Les entrepreneurs, les entreprises, les associations, les institutions financières, les travailleurs, les milieux éducatifs et les gouvernements provinciaux seront consultés. Si vous avez une contribution à apporter et qu'on ne vous contacte pas directement, nous vous prions de communiquer avec tout bureau du ministère de l'Expansion industrielle régionale (MEIR) où on prendra les dispositions nécessaires pour recevoir vos commentaires.

Alors que nous entamons ce processus, nous ne devons pas perdre de vue l'objectif national à l'égard duquel nous nous sommes tous engagés : nous sommes tous unis par une volonté commune de voir un Canada fort et prospère.



Ministre de l'Expansion  
industrielle régionale



Ministre d'État  
à la Petite Entreprise

## TABLE DES MATIÈRES

I.	La voie du renouveau économique .....	1
II.	La petite entreprise et le renouveau économique .....	1
III.	Le défi .....	2
IV.	Les principes directeurs .....	3
V.	La petite entreprise au Canada .....	3
VI.	La consultation .....	4
	L'environnement de la petite entreprise .....	5
	La gestion .....	7
	Le financement .....	8
	La commercialisation .....	10
	L'information et les services .....	11
	Tableaux .....	14

## I. LA VOIE DU RENOUVEAU ÉCONOMIQUE

Dans son Programme de renouveau économique, publié le 8 novembre 1984 conjointement avec l'Exposé économique et financier, le gouvernement fédéral s'est fixé quatre défis. Ce sont :

- remettre de l'ordre dans les finances de l'État afin d'arriver à enrayer, puis à résorber le gonflement considérable de la dette publique et les effets négatifs qu'il exerce sur la confiance et la croissance;
- redéfinir le rôle de l'État afin qu'il fournisse un meilleur environnement pour la croissance et la création d'emplois et qu'il représente beaucoup moins un obstacle au changement et à l'innovation;
- adopter des politiques favorables à une hausse de l'investissement, à une intensification de l'innovation, à une amélioration de la compétitivité internationale et à l'établissement d'un climat propice à la création et à l'essor d'entreprises nouvelles; et
- réaliser ces changements d'une manière qui soit équitable, transparente et conforme à l'esprit fondamental de compassion, de tolérance et de justice qui caractérise la société canadienne.

## II. LA PETITE ENTREPRISE ET LE RENOUVEAU ÉCONOMIQUE

Le gouvernement reconnaît l'énorme contribution que fait la petite entreprise à l'économie canadienne. L'une des principales priorités du gouvernement consiste donc à favoriser la viabilité et la stabilité du secteur de la petite entreprise. Dans les propos qu'il tenait au sujet de la petite entreprise, le Premier ministre a indiqué que l'objectif du gouvernement consistait à supprimer certains obstacles qui nuisent au secteur privé, plus particulièrement à la petite entreprise, de façon à stimuler l'esprit d'entreprise et la créativité qui favorisent le goût du risque, accroissent la productivité et engendrent de nouveaux débouchés économiques pour le Canada.

La création d'emplois constitue une priorité fondamentale pour le gouvernement actuel. D'ailleurs, les statistiques démontrent le rôle important que joue la petite entreprise, non seulement pour créer des emplois, mais aussi pour les maintenir. Ce que l'on ne reconnaît pas d'emblée, c'est que les petites entreprises suscitent de l'activité économique dans tous les villages et dans toutes les villes du Canada. En outre, les petites entreprises contribuent grandement à la création d'emplois et au développement régional. Les entrepreneurs du Canada voient leurs efforts

couronnés de succès : à preuve, les petites entreprises se transforment en moyennes entreprises et ces dernières deviennent de grandes entreprises. Ces moyennes et grandes entreprises font, à leur tour, augmenter la demande de biens et de services, ce qui donne lieu à l'établissement d'autres petites entreprises. Le Canada doit renforcer ce modèle de croissance et favoriser le démarrage de nouvelles entreprises.

La compétitivité du Canada, à l'échelle internationale, a récemment été reconnue. On s'accorde pour dire que ses produits sont de bonne qualité et sa main-d'oeuvre parmi les meilleures. Les percées modestes du Canada sur le plan des exportations et du remplacement des importations ont amené la création d'un grand nombre d'emplois et ont permis à de nombreuses entreprises de réaliser des gains. La petite entreprise a le potentiel voulu pour aider le pays à poursuivre cette tendance; il faut donc l'encourager activement en ce sens.

Le présent gouvernement s'est engagé à prêter une oreille attentive aux suggestions qu'on lui fera sur la façon d'accroître le rendement et les débouchés de ce secteur vital de l'économie. Il s'est également donné pour consigne de transformer ces conseils en mesures concrètes visant des résultats précis. Il veillera à ne pas perdre de vue la priorité et l'importance qu'il accorde à la petite entreprise et à sa contribution à la création d'emplois.

### III. LE DÉFI

Notre tâche consiste à rétablir la situation économique du Canada. Une majeure partie de cet effort doit consister en une stratégie axée sur la stimulation du secteur privé, qui doit constituer le moteur de l'économie.

L'Exposé économique et financier insiste sur le rôle-clé de la petite entreprise dans le renouveau économique. Le potentiel énorme de la petite entreprise doit être stimulé par la création d'un climat d'affaires qui saura valoriser l'initiative et la prise de risques.

La principale valorisation pour l'entrepreneur est son succès financier et la satisfaction qu'il retire du fait qu'il dirige sa propre entreprise. Pour ce faire, il doit pouvoir gérer son entreprise dans un climat économique stable relativement libre d'obstacles et de mesures décourageantes, tout en sachant que la société reconnaît l'importance de son rôle. De même l'entrepreneur doit pouvoir compter que les gouvernements cherchent à améliorer l'environnement dans lequel il dirige son entreprise.

Notre défi consiste à promouvoir le démarrage de petites entreprises au Canada, à identifier les obstacles à la réussite de l'exploitation de ces entreprises et à faire en sorte que ces obstacles soient éliminés ou réduits. De même, nous devons nous concentrer sur les façons d'inciter les chefs de petites entreprises à renforcer les trois éléments majeurs qui constituent, pour la plupart d'entre elles, la clé du succès, à savoir la connaissance de leur champ d'activité, un financement solide et une commercialisation efficace. Finalement, il sera important pour chaque entrepreneur de pouvoir intégrer et gérer ces trois éléments et les autres, de manière à assurer le succès de son entreprise.

Nous espérons que les diverses parties intéressées profiteront de cette consultation pour nous informer de leurs problèmes et des difficultés qu'elles rencontrent et soumettre des options menant à des améliorations constantes.

#### IV. LES PRINCIPES DIRECTEURS

En accord avec les objectifs et le défi énoncés plus haut, le gouvernement a établi certains principes pour son approche vis-à-vis de la petite entreprise :

- le gouvernement reconnaît la nécessité de promouvoir et d'aiguiser chez la petite entreprise un sens aigu de la compétitivité, de l'esprit d'entreprise, de la créativité et du défi;
- le gouvernement vise à une plus grande autonomie des individus et des entreprises pour leur permettre de mieux s'adapter aux circonstances changeantes;
- le gouvernement souhaite promouvoir la responsabilité financière et reconnaît que si nous faisons plus dans certains secteurs, nous devons faire moins ailleurs; et
- le gouvernement reconnaît le besoin d'éliminer les principaux obstacles à la croissance, en collaboration avec les entrepreneurs, les travailleurs et les autres paliers de gouvernement.

#### V. LA PETITE ENTREPRISE AU CANADA

Au Canada, on définit généralement la petite entreprise comme celle dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 2 millions de dollars ou qui compte un effectif d'au plus 50 employés. Il y a environ 750 000 petites entreprises au Canada : de nombreuses se créent ou disparaissent chaque année, mais leur total net n'augmente que marginalement.

La majorité des petites entreprises ont moins de 20 employés et constituent 26 p. 100 de la main-d'oeuvre du pays. Elles représentent également la quasi-totalité de la création nette d'emplois pour la période 1978 à 1982, tel qu'indiqué au tableau 1. Il est à noter que le revers économique qu'ont subi les grandes entreprises en 1982 a partiellement contribué à ce rendement positif.

En 1980, environ 96 p. 100 des entreprises au Canada ont enregistré un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions de dollars, comme l'indique le tableau 2. Ces entreprises ont fourni près de 30 p. 100 du produit intérieur brut du secteur privé; elles se retrouvent majoritairement dans le commerce de détail, les services aux entreprises et aux particuliers, et le bâtiment. La répartition pour 1980 des petites entreprises au Canada, par secteur, figure au tableau 3. La très grande majorité d'entre elles se situe dans la catégorie des entreprises dont le chiffre d'affaires est en deçà de 250 000 \$, comme l'indique le tableau 4. Le tableau 5 montre la répartition par province des petites entreprises et de leurs ventes totales.

L'âge moyen des entrepreneurs canadiens se situe entre trente-cinq et quarante-cinq ans et va en décroissant. Les jeunes et les femmes jouent un plus grand rôle dans la propriété des petites entreprises. Le nombre des nouveaux propriétaires de petites entreprises a augmenté de 50 p. 100 entre 1964 et 1980. Pendant la même période, la proportion des entreprises appartenant aux moins de trente ans a doublé alors que celle des entreprises appartenant à des femmes a triplé.

## VI. LA CONSULTATION

Pour rendre plus efficace la contribution de la petite entreprise au renouveau économique, il est essentiel que tous reconnaissent les difficultés auxquelles elle doit faire face et qu'un effort déterminant soit fait en vue d'apporter des solutions appropriées.

Dans ces consultations, nous devons être réalistes et conscients de nos limites. Le manque de ressources pour de nouvelles initiatives, en matière de fiscalité ou de dépenses, limite ce que le gouvernement fédéral peut faire. Par ailleurs, le remplacement, par des stimulants fiscaux offerts aux entreprises, de certaines dépenses gouvernementales directes, pourrait rendre plus complexe le régime fiscal. Par conséquent, les gouvernements doivent faire des choix judicieux dans l'élaboration de leurs politiques et programmes visant à favoriser et à faciliter la croissance économique.

Pour faciliter la discussion, le présent document comprend des parties distinctes sur l'environnement de la petite entreprise,

la gestion, le financement, la commercialisation, ainsi que l'information et les services. Ces différents éléments n'y sont pas traités à fond, et quelques-uns peuvent même ne pas s'appliquer à certains types de petites entreprises. Il s'agit plutôt d'un guide qui vise essentiellement à mieux situer le débat.

## L'ENVIRONNEMENT DE LA PETITE ENTREPRISE

### Objectif

Créer un climat pour la petite entreprise qui facilite les démarrages, les investissements et la croissance, et qui soit libre de tout obstacle majeur.

### Perceptions

- L'esprit d'entreprise et la prise de risques ne sont pas suffisamment valorisés.
- Les gouvernements et la plupart des institutions financières sont perçues par la petite entreprise comme ayant une orientation axée sur les besoins de la grande entreprise.
- L'élaboration et l'application des règlements ne tiennent pas compte des ressources limitées des petites entreprises.
- La complexité de la fiscalité est jugée préjudiciable à l'esprit d'entreprise et à la propriété de petites entreprises.
- Les petites entreprises font face à des difficultés dans le recrutement et la formation et sont particulièrement touchées par la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.
- Les petites entreprises ont souvent de la difficulté à motiver et à garder la main-d'oeuvre qu'elles ont formée et dont elles ont besoin pour être rentables.

### Possibilités

- Collaborer avec les autres paliers de gouvernement et le secteur privé à la création d'un climat plus favorable à l'esprit d'entreprise.
- Sensibiliser davantage les gouvernements et le secteur privé aux intérêts et aux besoins de la petite entreprise.
- Augmenter les possibilités de création de nouvelles entreprises, notamment les démarrages à partir de projets de recherche universitaires, de contrats obtenus auprès de grandes entreprises et de sous-contrats découlant de projets d'investissement d'envergure.

- . Favoriser le succès des grandes entreprises. Le succès des petites entreprises dépend largement de la demande pour les biens et services produits par les grandes entreprises, et les petites entreprises ont la vitalité et la souplesse nécessaires pour répondre à cette demande.
- . Rendre les gouvernements et le public conscients du peu de ressources dont disposent les petites entreprises pour défendre leurs intérêts.
- . Éliminer, de concert avec les autres paliers de gouvernement, toute réglementation, inspection et paperasserie superflues, par exemple, voir à simplifier le système fiscal et les mesures administratives, tels que déjà annoncés par le gouvernement fédéral.
- . S'assurer que la réglementation relative aux mesures sociales et à l'emploi, tout en accomplissant son rôle, ne dresse pas inutilement des barrières pour les employeurs qui désirent offrir des emplois permanents ni pour ceux et celles qui cherchent du travail.
- . Collaborer avec les autres paliers de gouvernement et le secteur privé, et plus particulièrement avec la population active, dans le but d'améliorer les programmes de perfectionnement de la main-d'oeuvre spécialisée pour la petite entreprise.
- . Encourager les petites entreprises à étudier les meilleures façons d'intégrer leurs employés aux activités de l'entreprise.
- . Améliorer la compilation des données statistiques relatives à la petite entreprise, de façon à pouvoir mieux comprendre sa dynamique et son évolution.

#### Questions

1. Comment les gouvernements peuvent-ils favoriser davantage le développement de l'esprit d'entreprise ?
2. Quels éléments du régime fiscal et de son administration peuvent encore être simplifiés pour la petite entreprise ?
3. Quels éléments doit-on viser dans le cadre d'une réforme réglementaire et d'une réduction de la paperasserie pour mieux tenir compte de la spécificité de la petite entreprise ?

4. Comment le gouvernement peut-il rendre ses programmes et son aide axés sur la formation de la main-d'oeuvre spécialisée plus efficaces pour la petite entreprise ?
5. Comment peut-on apporter une meilleure participation des employés dans l'exploitation d'une petite entreprise ?

## LA GESTION

### Objectif

Améliorer les techniques de gestion de la petite entreprise afin d'améliorer sa performance et d'assurer sa croissance.

### Perceptions

- . Les lacunes de la gestion constituent une cause majeure de l'inefficacité et de l'échec des petites entreprises.
- . Les petites entreprises ont tendance à se fier aux compétences d'une seule personne pour leur gestion et n'ont pas les ressources requises pour en former d'autres.
- . De nombreux chefs de petites entreprises croient qu'ils n'ont pas le temps d'améliorer leurs compétences administratives.
- . L'aide et la formation professionnelle offertes par le secteur privé en matière de gestion sont souvent trop coûteuses pour la plupart des petites entreprises.
- . Les maisons d'enseignement sont souvent incapables de suivre l'évolution de la technologie, l'expansion des marchés et les nouvelles techniques de gestion.

### Possibilités

- . Procurer une meilleure information à la petite entreprise sur la formation en gestion et sur les conseils techniques et professionnels offerts.
- . Inciter les petites entreprises à faire appel aux services consultatifs existants et aux services de formation en gestion.
- . Inciter les institutions financières et les organismes de consultation à continuer d'étendre leurs services de consultation offerts aux petites entreprises.

- . Rendre les programmes gouvernementaux de formation en gestion toujours plus pertinents et plus efficaces.

### Questions

1. Quelle est la façon la plus efficace de fournir des services consultatifs de gestion à la petite entreprise ?
2. Faut-il donner une plus grande orientation locale à la formation en gestion ?
3. Les associations d'affaires et le secteur privé en général peuvent-ils jouer un rôle accru ?
4. Faut-il avoir davantage recours au franchisage, aux autres techniques de création d'entreprises et aux services offerts par les centres d'entreprises ?
5. Les services d'appui, de consultation et de création d'entreprises offerts par le gouvernement et des sociétés telles que la Banque fédérale de développement (BFD) sont-ils efficaces et comment peuvent-ils être améliorés ?
6. Comment les universités peuvent-elles jouer un rôle accru dans le développement des techniques de gestion de la petite entreprise et mener un programme de recherche sur la petite entreprise ?

## LE FINANCEMENT

### Objectif

Promouvoir une capitalisation appropriée et un meilleur accès aux capitaux propres dans le but d'améliorer le financement des petites entreprises.

### Perceptions

- . Plusieurs petites entreprises semblent avoir un problème de sous-capitalisation, trop de dettes et pas assez de fonds propres. Cette situation est attribuable à un ou à plusieurs des facteurs suivants :
  - a) les ressources financières limitées dont dispose l'entrepreneur au moment du lancement de son entreprise;
  - b) l'hésitation des entrepreneurs à partager leur propriété ou leur participation majoritaire et, conséquemment, à rechercher des capitaux extérieurs pour le lancement et la croissance de l'entreprise;
  - c) le manque de connaissance des réseaux privés de financement; et

d) le peu de solutions de rechange en matière de financement offertes par les institutions financières.

- . Les règlements ou les attitudes qui entravent les investissements dans les petites entreprises.
- . Les programmes et les politiques des gouvernements qui, souvent, ne sont pas conçus de façon à favoriser la capitalisation.
- . Les mesures incitatives et programmes financiers des gouvernements créent souvent de la distorsion dans les forces du marché.

#### **Possibilités**

- . Mieux faire connaître aux entrepreneurs les options offertes en vue de soutenir le démarrage et la croissance de la petite entreprise.
- . Encourager les institutions financières privées à offrir des services financiers mieux adaptés aux besoins de la petite entreprise.
- . Revoir la réglementation et les politiques qui peuvent entraver le financement des petites entreprises, y compris le capital de risque.
- . Réévaluer l'utilisation des ressources limitées du gouvernement en matière d'appui à la petite entreprise.

#### **Questions**

1. Quels obstacles empêchent actuellement l'apport de financement privé dans la petite entreprise, principalement pour le démarrage et les premières années de croissance ?
2. Comment le secteur privé peut-il mieux répondre aux besoins financiers des petites entreprises, spécialement pour l'apport de fonds propres et de capitaux de risques ?
3. Comment faciliter un plus grand investissement de capital de caisses de retraite ou l'accès à d'autres sources de financement pour les petites entreprises ?
4. Comment une réorientation de certaines politiques gouvernementales pourrait-elle davantage appuyer l'apport de capitaux dans les petites entreprises ?

5. Y a-t-il recoupement et répétition entre les programmes provinciaux et fédéraux et, si oui, comment et où apporter les correctifs ?
6. Les stimulants fiscaux et l'aide directe du gouvernement sont-ils appropriés et, si non, comment peut-on mieux les répartir ou les rendre plus efficaces ?
7. Les programmes de prêts gouvernementaux actuels demeurent-ils pertinents ? Par exemple, les prêts de la Banque fédérale de développement (BFD).

## LA COMMERCIALISATION

### Objectif

Promouvoir l'importance d'une commercialisation efficace comme clé du succès de la petite entreprise.

### Perceptions

- Plusieurs petites entreprises ne reconnaissent pas la commercialisation comme étant une importante fonction distincte des activités reliées à la vente.
- Les petites entreprises manquent généralement de ressources financières et humaines pour se lancer dans des activités élaborées de commercialisation et de promotion.
- Les petites entreprises ont souvent des difficultés à miser sur les nouvelles possibilités de marché, à profiter des canaux d'exportation existants et à utiliser l'aide disponible en cette matière, y inclus les programmes gouvernementaux.

### Possibilités

- Promouvoir l'importance d'une commercialisation efficace dans le processus d'identification des créneaux du marché et de mise au point de nouveaux produits.
- Encourager la petite entreprise à rechercher des nouveaux marchés dans le remplacement des importations, à obtenir des contrats de sous-traitance des grandes entreprises privées, des contrats d'achats gouvernementaux et des contrats à l'étranger.
- Encourager les grandes entreprises privées à confier davantage des contrats de sous-traitance aux petites entreprises afin

d'améliorer les possibilités de nouveaux marchés, de transfert de technologie, de compétitivité et d'efficacité.

- Promouvoir les possibilités d'exportation à l'étranger dans le secteur de la petite entreprise, y compris la participation à la réalisation de projets appuyés par les organismes internationaux.
- S'assurer que les services gouvernementaux d'aide à la commercialisation répondent aux besoins de la petite entreprise.

#### Questions

1. Comment le secteur privé, y compris les associations d'affaires, peut-il jouer un rôle plus actif afin d'aider les petites entreprises à pénétrer plus facilement les marchés domestiques et étrangers ?
2. De quelle façon améliorer la diffusion de l'information sur le remplacement des importations et sur les programmes d'aide à l'exportation ?
3. Comment le gouvernement peut-il améliorer ses pratiques d'achat de façon à permettre un meilleur accès à la petite entreprise ?
4. Les efforts de promotion des exportations des gouvernements fédéral et provinciaux se recoupent-ils ? Comment améliorer la coordination ?
5. Peut-on améliorer les programmes gouvernementaux d'aide à l'exportation tels que le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) et les services offerts par la Société pour l'expansion des exportations (SEE) ?

### L'INFORMATION ET LES SERVICES

#### Objectif

Accroître les services et l'information destinés à améliorer les activités de gestion, de financement et de commercialisation de la petite entreprise.

#### Perceptions

- Généralement, la petite entreprise n'a pas suffisamment d'information dans les domaines suivants :
  - a) les services de consultation en gestion;
  - b) les services consultatifs en matière de financement, y compris l'information sur la fiscalité et les sources de financement;

- c) les possibilités de commercialisation, y compris le remplacement des importations et les exportations;
  - d) la technologie et l'innovation;
  - e) les exigences réglementaires; et
  - f) les programmes et les services du gouvernement.
- . La concurrence au sein du secteur privé rend difficile l'échange propice des technologies entre petites et grandes entreprises.
  - . Il y a recoupement et répétition dans les services et les renseignements offerts par le secteur privé et les divers paliers de gouvernement.

#### **Possibilités**

- . Viser l'uniformité des divers programmes et des services offerts aux petites entreprises en matière de gestion, de financement et de commercialisation, et coordonner les efforts reliés à leur mise en oeuvre.
- . S'assurer que les petites entreprises obtiennent des renseignements pertinents à leurs activités, par l'entremise du secteur privé, des associations d'affaires ou des centres gouvernementaux.
- . Favoriser les échanges d'information entre les grandes et les petites entreprises, afin que producteurs et utilisateurs de technologies de pointe puissent discuter de leurs besoins mutuels et des débouchés existants.
- . Établir un réseau entre les divers paliers de gouvernement, les entreprises et les associations d'affaires, en vue de s'assurer que les petites entreprises obtiennent en temps opportun des renseignements appropriés sur les progrès technologiques, les possibilités de marché et sur l'aide et les programmes gouvernementaux.
- . Étudier les possibilités qu'offre le concept de "comptoir unique" en vue d'assurer une meilleure coordination de l'information et des services offerts à la petite entreprise.

#### **Questions**

1. Quelles devraient être la nature et l'importance relative de l'information et des services offerts à la petite entreprise ?

2. Qui doit assumer la responsabilité de la cueillette, de la préparation et de la diffusion de l'information ? Comment la coordination doit-elle se faire ?
3. A qui devrait incomber la responsabilité d'offrir à la petite entreprise des services de consultation en matière :
  - a) de gestion ?
  - b) de financement ?
  - c) de commercialisation ?
4. Comment promouvoir la diffusion et l'acquisition de technologies par les petites entreprises ? Est-ce que les centres de technologie ont un rôle à jouer ?

TABLEAU 1

VARIATION DE L'EMPLOI EN ANNÉE COMPLÈTE (EAC) DANS LE  
SECTEUR PRIVÉ PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE EN DÉBUT DE PÉRIODE  
1978 - 1982

VARIATION BRUTE DE L'EMPLOI

 EMBAUCHE AU COURS DE LA PÉRIODE PAR  
LES ENTREPRISES EXISTANTES

 PERTES D'EMPLOI AU COURS DE LA PÉRIODE  
RÉSULTANT DE LA FERMETURE D'ENTREPRISES

 EMBAUCHE AU COURS DE LA PÉRIODE PAR  
LES NOUVELLES ENTREPRISES

 PERTES D'EMPLOI AU COURS DE LA PÉRIODE  
PAR LES ENTREPRISES EXISTANTES

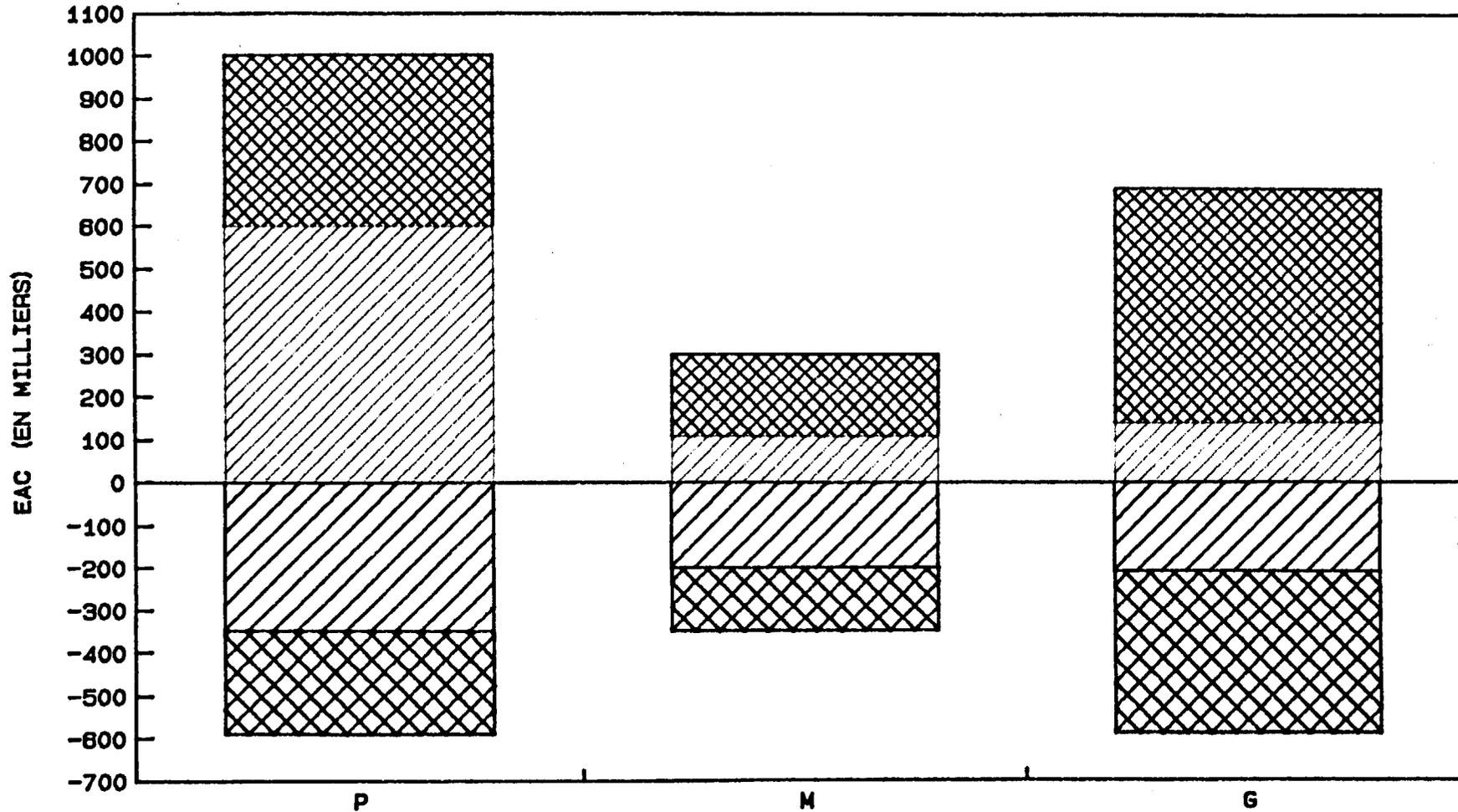
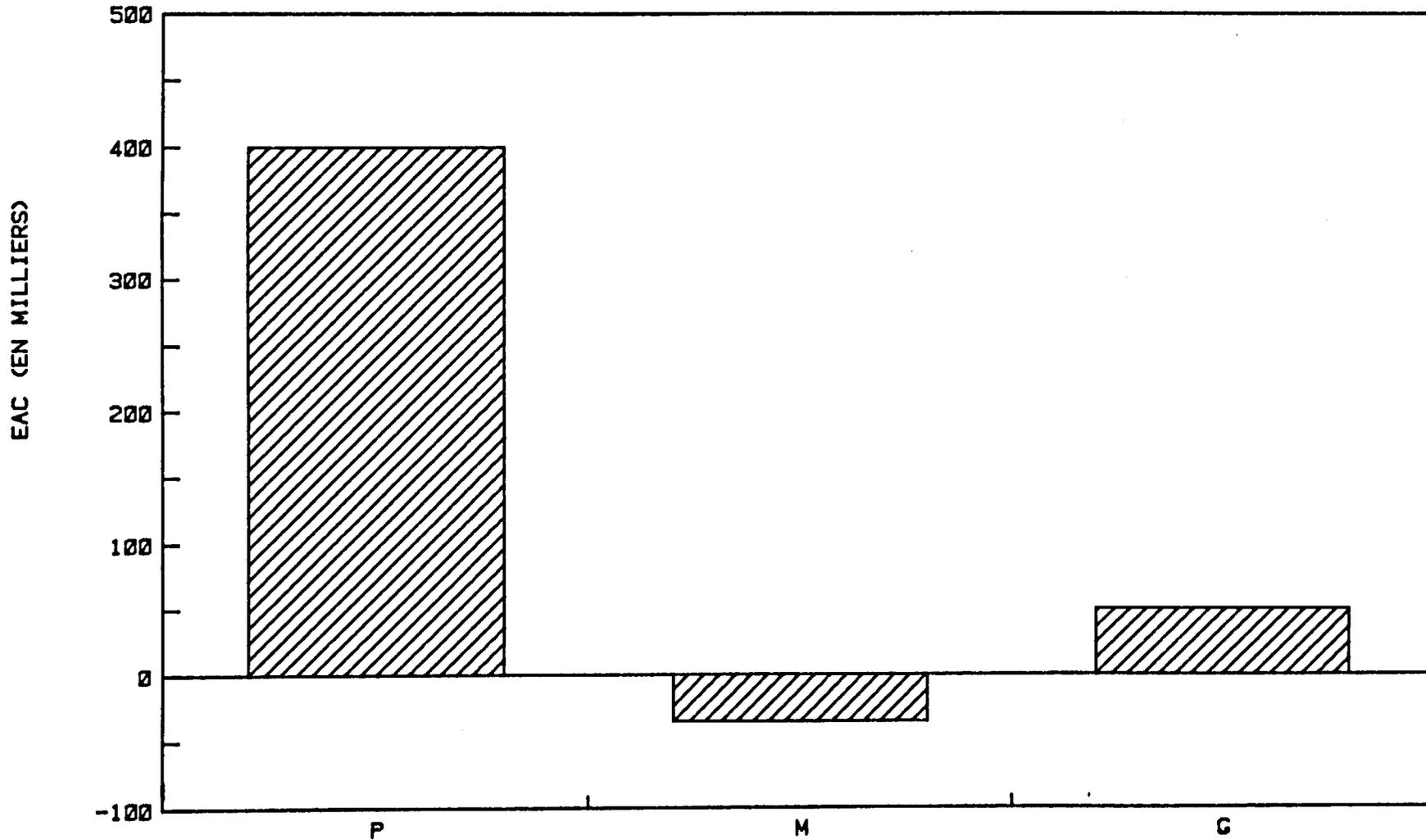


TABLEAU 1 (suite)

VARIATION DE L'EMPLOI EN ANNÉE COMPLÈTE (EAC) DANS LE SECTEUR PRIVÉ  
PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE EN DÉBUT DE PÉRIODE - 1978-1982

VARIATION NETTE DE L'EMPLOI



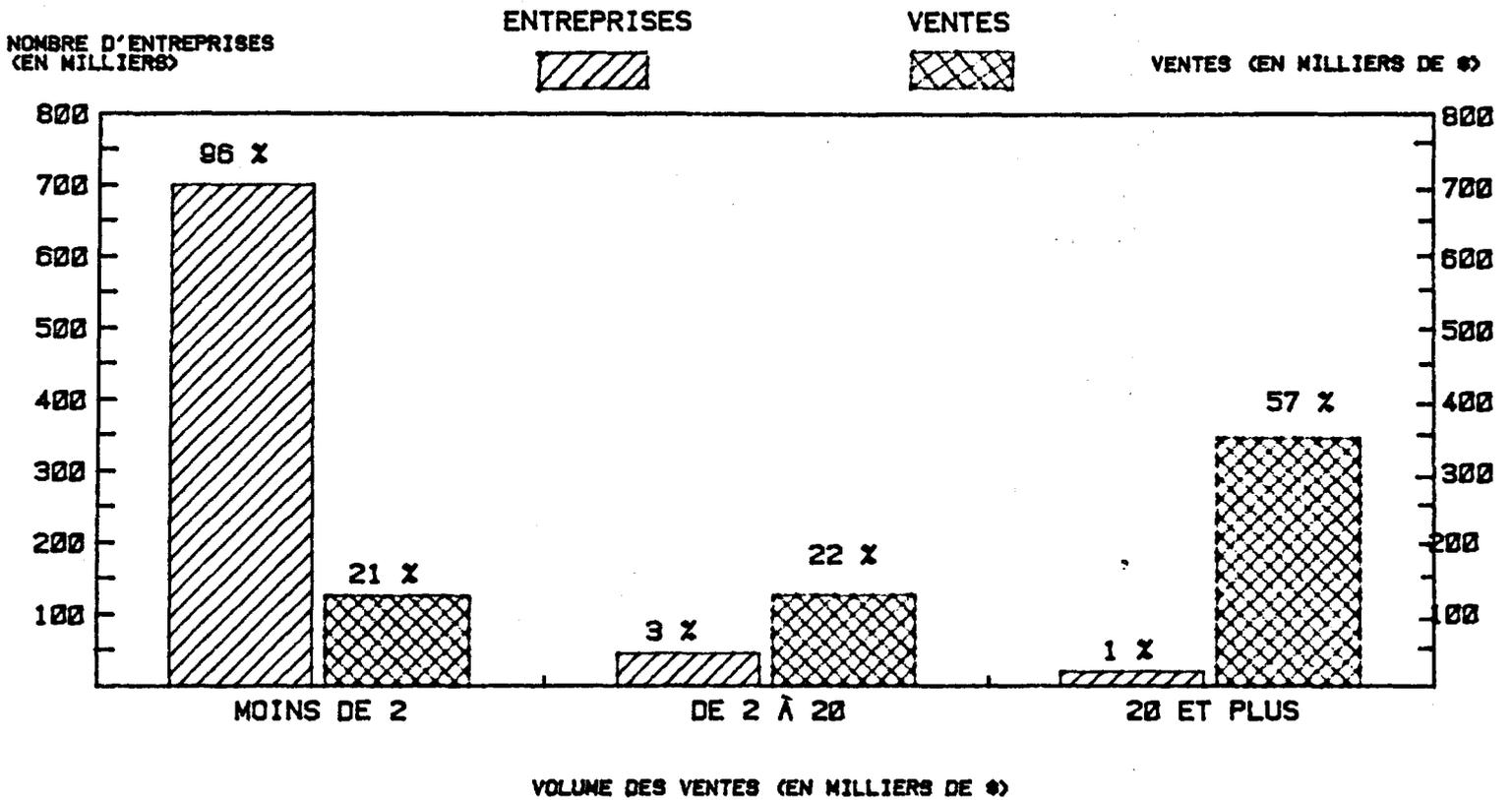
P = PETITES ENTREPRISES, MOINS DE 20 EMPLOYÉS

M = 20 À 100 EMPLOYÉS

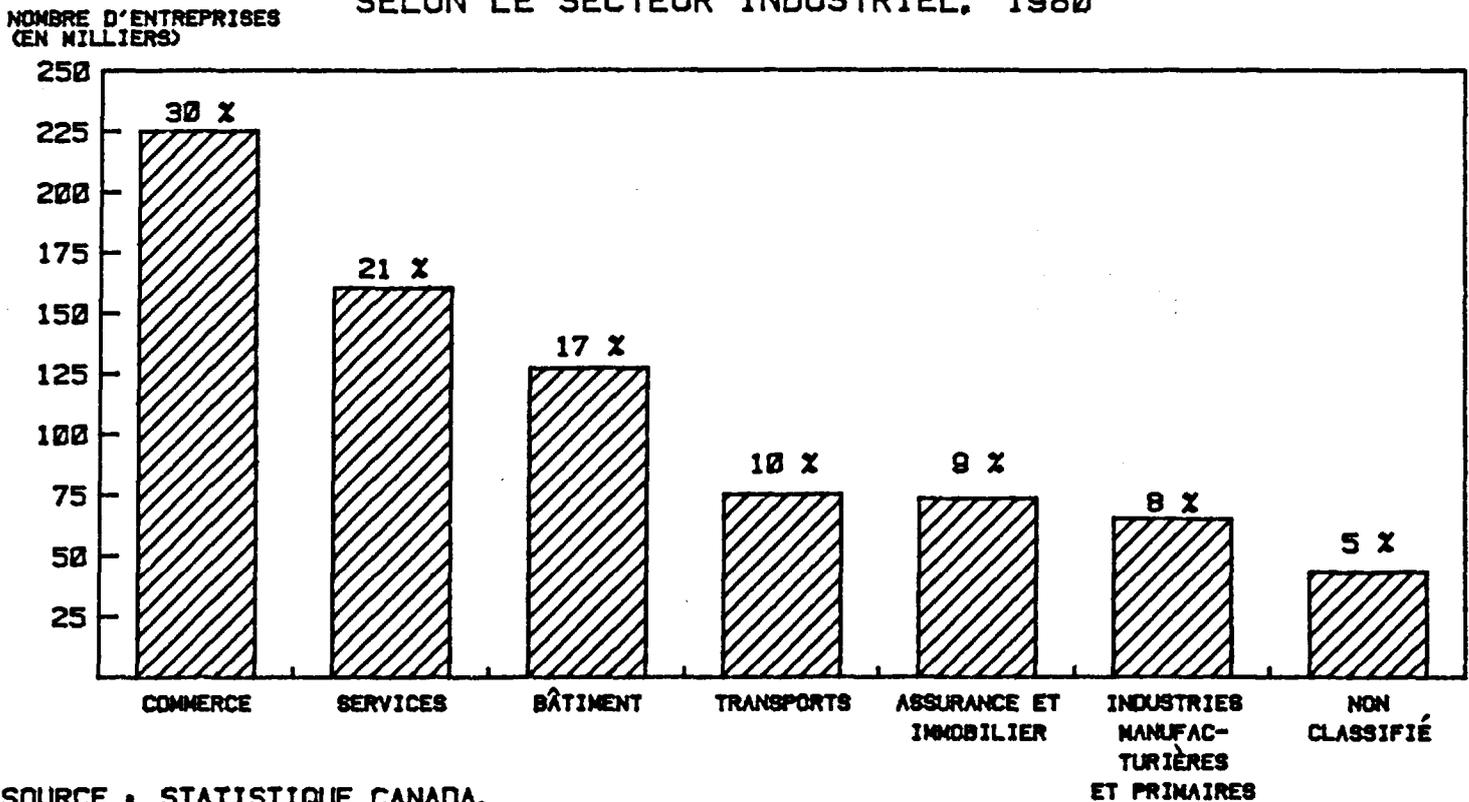
G = PLUS DE 100 EMPLOYÉS

SOURCE : STATISTIQUE CANADA

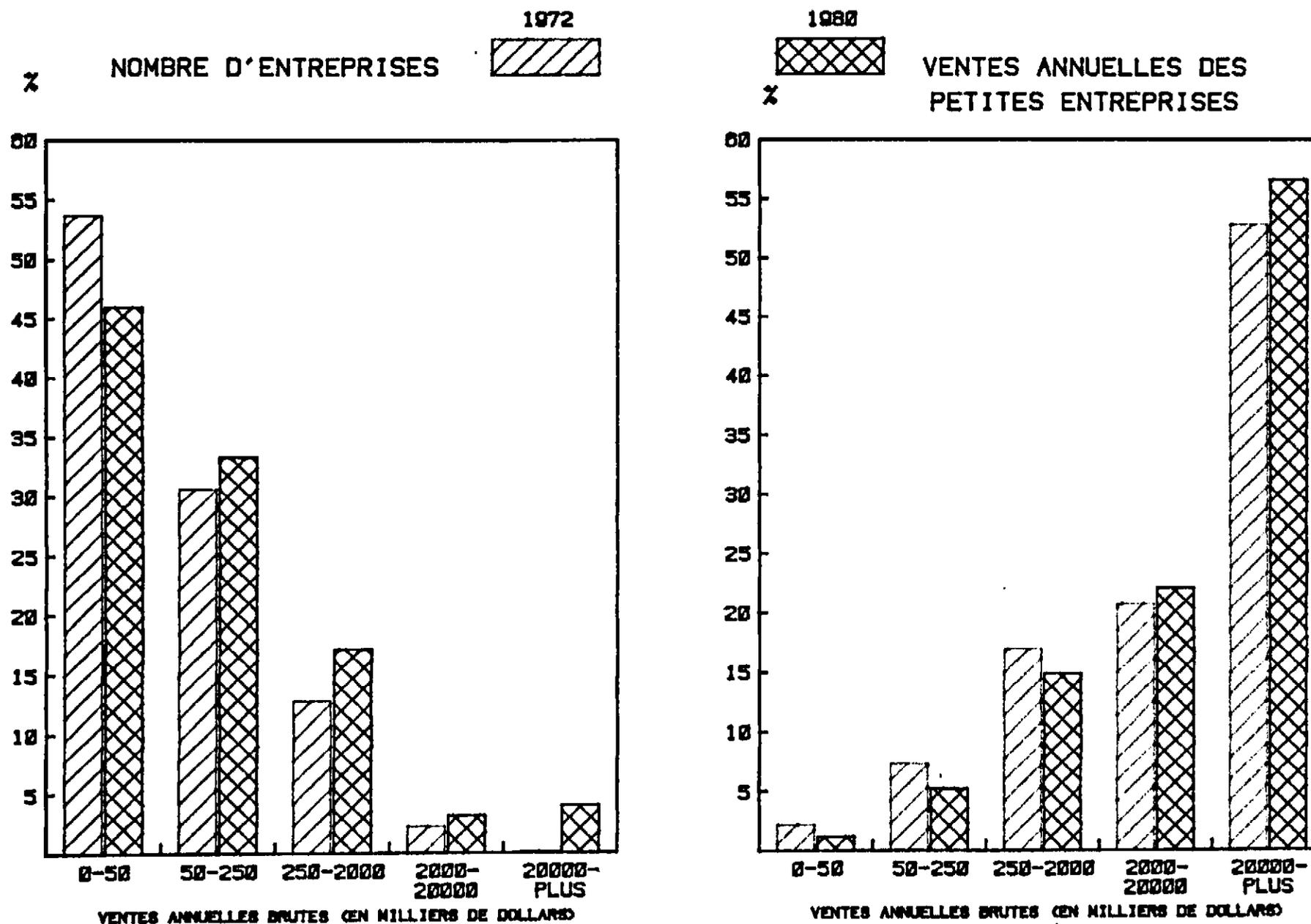
**TABLEAU 2**  
**VENTES TOTALES ET ENSEMBLE DES ENTREPRISES**  
**SELON LE VOLUME DE VENTES DES ENTREPRISES, 1980**



**TABLEAU 3**  
**RÉPARTITION DES PETITES ENTREPRISES AU CANADA**  
**SELON LE SECTEUR INDUSTRIEL, 1980**

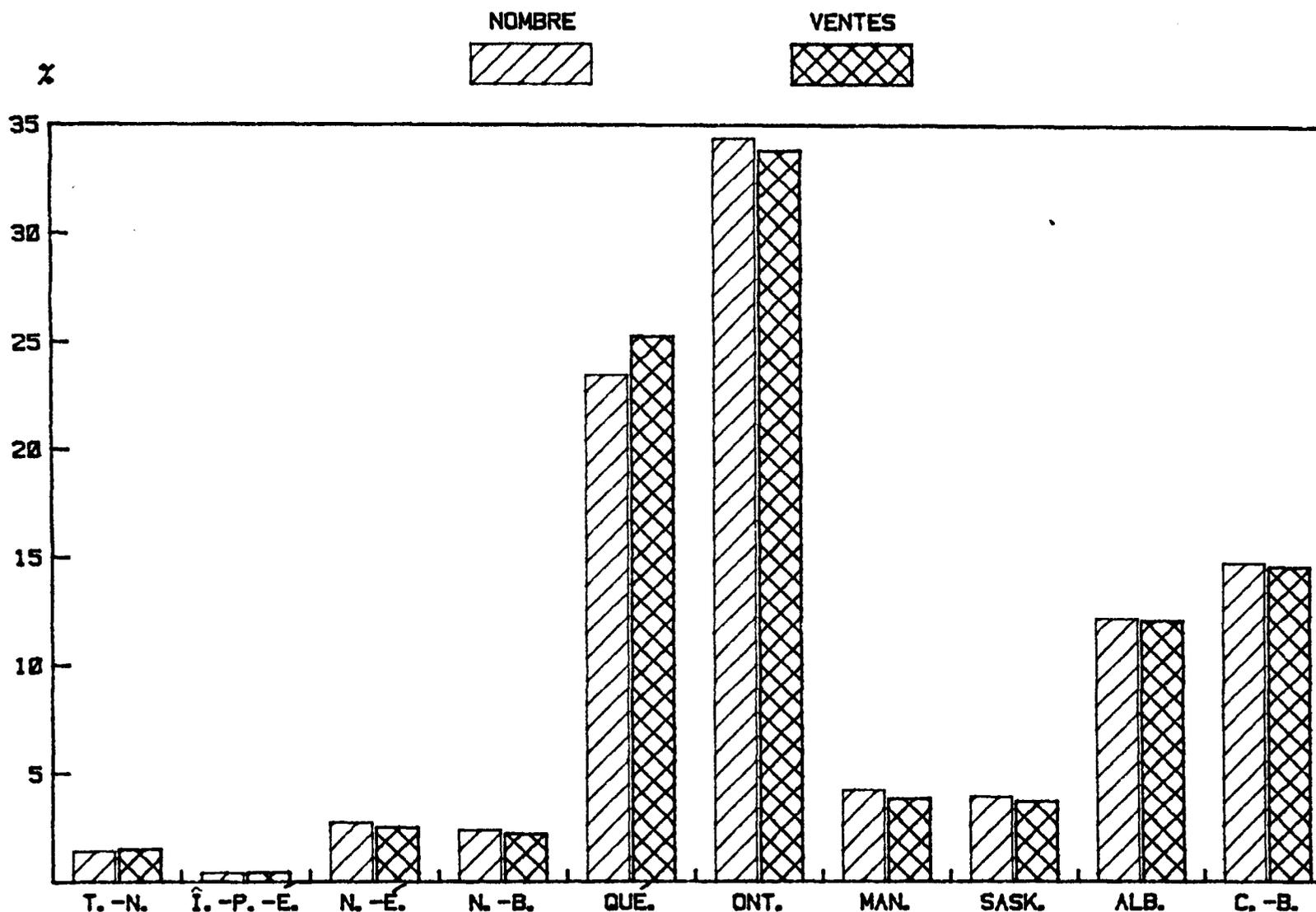


**TABLEAU 4**  
**PROFIL DES ENTREPRISES AU CANADA SELON LES DIVERSES**  
**CATÉGORIES DE VENTES, 1972 À 1980**



SOURCE : SOUS-DIVISION DES FINANCES DES ENTREPRISES ET DES STATISTIQUES FISCALÉS, STATISTIQUE CANADA,  
 DIVISION DES FINANCES DES ENTREPRISES, STATISTIQUE CANADA.

**TABEAU 5**  
**RÉPARTITION PROPORTIONNELLE ESTIMATIVE DES PETITES**  
**ENTREPRISES ET DES VENTES PAR PROVINCE, 1980**



SOURCE : STATISTIQUES SUR LA PETITE ENTREPRISE, STATISTIQUE CANADA.

NOTA : LES PETITES ENTREPRISES SONT DÉFINIES COMME ÉTANT CELLES DONT LE CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL EST INFÉRIEUR À 2 MILLIONS DE DOLLARS.

LES STATISTIQUES POUR LE YUKON ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST SONT INCLUSES AVEC CELLES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

